

Formulaire B

Demande d'agrément des intervenants extérieurs bénévoles apportant leur concours aux activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et élémentaires publiques (Texte de référence : circulaire interministérielle N°2017-116 du 6-10-2017)

Je soussigné(e) :

Civilité :

Nom d'usage :

Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Prénom(s) :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Pays de naissance :

Ecole d'intervention :

Circonscription :

Activité(s) concernée(s):.....

Je coche la case correspondant à ma situation :

- Bénéficiaire d'une réputation d'agrément pour intervenir à titre professionnel*.
- Dispose d'une qualification particulière* en référence à l'annexe 2 du code du sport (L.212-1).
- Titulaire du diplôme du BNSSA* (pour l'encadrement des activités aquatiques et de natation) ou du Brevet National de Pisteur Secouriste.
- Titulaire d'une certification délivrée par une fédération sportive agréée* (Diplômes fédéraux).
- Sans qualification et demandant la participation à une session d'agrément organisée par les services de l'Education Nationale.

sollicite la délivrance d'un agrément d'intervenant extérieur bénévole pour l'encadrement de(s) l'activité(s) physique(s) et sportive(s) ci-dessus mentionnée(s).

A cet effet, je joins les documents suivants :

- ✓ **Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.**
- ✓ **Photocopie diplôme(s), titre(s) ou qualification(s) en lien avec l'(les) activité(s) concernée(s) si cela est nécessaire*.**

Je m'engage à respecter les règlements intérieurs des établissements impliqués (école, structures d'accueil ...) et les modalités d'intervention fixées avec l'enseignant dans le cadre d'un projet.

Je suis informé(e) que le décret n°2017-766 du 4 mai 2017 nous impose de nous assurer que tout intervenant justifie « de n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation pour un crime ou un délit incompatible avec une intervention auprès de mineurs ou d'une mesure administrative prononcée dans le cadre d'une activité exercée auprès de mineurs ». A ce titre, les services de la DSDEN de l'Aisne procéderont aux vérifications d'usage.

Je suis informé(e) que mon intervention ne pourra débuter qu'après réception de la décision de l'IA-DASEN.

Fait à , le

Signature de l'intéressé(e) :

Cadre réservé à l'IEN de circonscription.

- Vérification des documents demandés.
- Participation à une session d'agrément organisée par l'IEN de la circonscription.

Activité(s) concernée(s) :

Session(s) d'agrément réalisée(s) le par

L'inspecteur de l'Education Nationale

Cadre réservé à l'IA-DASEN

- L'intéressé(e) ci-dessus est autorisé(e) à intervenir dans les écoles pour apporter son concours à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le premier degré public.
- L'intéressé(e) ci-dessus n'est pas autorisé(e) à intervenir, pour la raison suivante :
 - Conditions de qualification non requises
 - Conditions d'honorabilité non respectées
 - Autre :

Hervé SEBILLE

Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Aisne